



SUPERVISEUR(E) AUX CAISSES – SERVICE CLIENT

[Rejoignez l'équipe Convivio !](#)

DESCRIPTION DE LA FONCTION

Le superviseur aux caisses a le mandat de supporter le gérant de service afin d'accroître les ventes et de maximiser les profits de son rayon. En l'absence du gérant de service, il effectue les activités de gestion de son rayon de façon à optimiser la qualité des services demandés par les consommateurs. Il mobilise son équipe à la mise en œuvre d'un service à la clientèle exceptionnel.

Responsabilités :

- Effectue les différentes activités de gestion à l'intérieur du rayon du service en collaboration avec le gérant de service ;
- Définit les objectifs et communique clairement ses attentes à son équipe de travail tout en lui transmettant le feedback nécessaire à l'amélioration continue et en l'encadrant de façon à produire les résultats fixés ;
- Assure la mise en œuvre d'un service à la clientèle exceptionnel ;
- En collaboration avec le gérant de service, assure la gestion des achats, des inventaires, des listes de prix P.L.U. et respecte les ventes par homme/heure afin d'assurer le prêt aux affaires ;
- Applique les politiques et les procédures, respecte les normes d'hygiène gouvernementales ainsi que les normes de santé et sécurité au travail et fait en sorte qu'elles soient appliquées et respectées de façon uniforme par tous les employés de son rayon ;
- Forme, évalue et motive les membres de son équipe ;
- Crée un climat favorisant la confiance et la communication à l'intérieur de son équipe ;
- En collaboration avec le gérant de service, effectue les différentes opérations reliées à la comptabilité des caisses (transfert d'argent, dépôts, contrôles, vérifications hebdomadaires, etc.) ;
- Gère la prévention des pertes (gaspillage, vols, pertes d'inventaires, bris) ;
- Respecte les budgets relatifs à son rayon ;
- Autres tâches connexes.

Exigences requises :

- Vous êtes détenteur d'un diplôme d'études secondaires ; un diplôme d'études collégiales serait un atout ;
- Vous avez un minimum de 2 ans d'expérience dans un commerce de détail ou dans le rayon du service ;
- Votre expérience en gestion et votre connaissance des systèmes de points de vente informatiques représentent des atouts de grande valeur ;
- Le service à la clientèle est votre priorité.

Travailler pour notre coopérative, c'est entre autres :

- Versement de la paie hebdomadaire
- Salaire en fonction de ton expérience + prime ;
- Rabais employé de + ou - 20% (ajusté selon les états financiers) ;
- Assurances collectives avantageuses ;
- Développement de carrière.

Et bien plus encore!